

Loi

Générale

modern

Loi n° 166/AN/91/2ème L portant approbation d'un accord de crédit entre la République de Djibouti et la banque mondiale.

n° 166/AN/91/2ème L

Ministère
SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DES SPORTS

Date de publication
10 octobre 1991

Numéro JO
n° 5 du 15/03/2023

Date du numéro
15 mars 2023

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :